





UNE AFFAIRE DE FAMILLE. RECONFIGURATION DU PACTE OLIGARCHIQUE DANS LES MONARCHIES DE BAHREÏN ET D'ABOU DHABI AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE

Marc Valeri

De Boeck Supérieur | « Mondes en développement »

2022/2 n° 198 | pages 55 à 71

ISSN 0302-3052 ISBN 9782807398191 DOI 10.3917/med.198.0059

https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2022-2-page-55.htm
5
Article disponible en ligne à l'adresse :

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur. © De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DOI: 10.3917/med.198.0055

Une affaire de famille. Reconfiguration du pacte oligarchique dans les monarchies de Bahreïn et d'Abou Dhabi au début du XXI^e siècle

Marc VALERI¹

Les élites économiques des six monarchies de la péninsule Arabique ont joué un rôle politique central dans la perpétuation de l'ordre autoritaire depuis les années 1970. Les soulèvements populaires de 2011-2012 ont mis en évidence la résistance de ces élites au changement ainsi que leur marge de manœuvre politique de plus en plus limitée. À travers l'étude comparée des cas de Bahreïn et d'Abou Dhabi, cet article s'intéresse à l'implication croissante des familles royales dans l'économie (personnellement ou à travers le contrôle de fonds étatiques d'investissement), et aux conséquences de cette dynamique sur les coalitions élitaires et la construction de la légitimation autoritaire dans le Golfe.

Mots-clés : Bahreïn, Émirats arabes unis, Abou Dhabi, familles royales, élites économiques, légitimité politique

Classification JEL: F23, O53, P16

A family business. The reshaping of the oligarchic pact in the Gulf monarchies of Bahrain and Abu Dhabi in the early twenty-first century

The economic elite of the six monarchies of the Arabian Peninsula have played a crucial role in perpetuating the authoritarian order since the 1970s. The 2011-2012 popular uprisings highlighted the business oligarchy's resistance to political change as well as their increasingly limited latitude of action in the political field. Using the case studies of Bahrain and Abu Dhabi, this paper will analyze the growing involvement of members of the ruling families in the business sector (both in a personal capacity and through the control of state-owned funds and companies) and the implications of this shift for the wider issues of the ruling bargain and authoritarian legitimacy in the Gulf.

Keywords: Bahrain, United Arab Emirates, Abu Dhabi, ruling families, business elite, political legitimacy.

Mondes en Développement Vol.50-2022/2-n°198

¹ Professeur associé, Université d'Exeter (Grande-Bretagne). m.valeri@exeter.ac.uk

n avril 2022, alors que l'Égypte, premier pays importateur mondial de n avril 2022, alors que i Egypte, premier par de blé, doit faire face à l'envolée des cours des céréales par suite de l'attaque russe contre l'Ukraine quelques semaines plus tôt, le fonds souverain d'Abou Dhabi ADO annonce le rachat de parts détenues par l'État égyptien dans cinq entreprises majeures du pays, dont la première banque privée (Commercial International Bank, CIB), pour une valeur totale de 1.7 milliard d'euro (Rizvi, 2022). Si ces acquisitions confirment la dépendance croissante de l'économie égyptienne aux capitaux du Golfe (Hanieh, 2018), elles sont avant tout révélatrices du conflit d'intérêts entre argent et pouvoir politique dans la péninsule Arabique et de la concentration croissante du pouvoir économique par les membres des familles royales. À la tête du fonds ADO, Tahnoun bin Zayed, fils du premier président des Émirats arabes unis (EAU) Zaved Al Nahvan (r.1971-2004), est Conseiller à la Sécurité nationale de la fédération depuis 2016, mais aussi l'un des hommes d'affaires les plus puissants du pays. Présenté comme « le Prince à la charnière de l'économie et de la sécurité nationale des Émirats » (England et Kerr, 2021)², président de la première banque des Émirats (First Abu Dhabi Bank), il contrôle plusieurs conglomérats à titre personnel (Royal Group; International Holding Company), dont la compagnie Group 42, spécialisée dans l'intelligence artificielle et l'informatique en nuage, qui a été la première entreprise émirienne à s'implanter en Israël à la suite des accords de normalisation conclus par les deux pays en août 2020 (G42, 2020).

Les familles d'affaires des six monarchies de la péninsule Arabique (Arabie saoudite, Bahrein, EAU, Koweit, Oman, Qatar) ont joué un rôle politique central dans la perpétuation de l'ordre autoritaire depuis les années 1970, dans le cadre du pacte oligarchique liant leurs intérêts à ceux des familles royales. En échange de leur consentement à l'ordre politique en place, les bourgeoisies nationales se sont vu garantir de figurer parmi les principaux bénéficiaires des retombées de la rente pétrolière, au travers notamment de l'octroi préférentiel des contrats de travaux publics (Moore, 2002 ; Crystal, 1995). Comme dans le reste du monde arabe (Guazzone et Pioppi, 2009 ; Hibou, 2006 ; Heydemann, 2004), les politiques de libéralisation économique entreprises au cours des décennies 1990 et 2000 dans le Golfe, théoriquement de nature à favoriser l'arrivée de nouveaux acteurs, n'ont pas remis en cause l'ordre établi. Les soulèvements populaires de 2011-2012 n'ont fait que confirmer la résistance des élites économiques au changement et leur propension à privilégier le statu quo. Mais la décennie post-2011 a montré que la marge de manœuvre de ces élites économiques vis-à-vis du pouvoir politique était de plus en plus limitée.

2

² Toutes les traductions en français de citations extraites de documents en anglais ont été réalisées par l'auteur.

Cet article se propose d'analyser l'implication croissante des membres des familles royales d'Abou Dhabi, capitale de la fédération des EAU, et de Bahreïn, dans le domaine économique – à la fois personnellement, par le biais d'actifs économiques propres, et de manière pseudo-institutionnelle, grâce au contrôle de holdings et de fonds d'investissement d'État. Il souhaite s'inscrire dans la lignée des travaux portant sur les logiques de fonctionnement et de légitimation de la domination autoritaire (Hibou, 2011; Schlumberger, 2007). En s'attachant à mettre en évidence les recompositions à l'œuvre, depuis le début du XXIe siècle, au sein du pacte oligarchique liant les familles royales du Golfe aux bourgeoisies nationales, cet article apporte un éclairage nouveau sur les dynamiques internes aux élites dirigeantes en contexte autoritaire et sur les évolutions des rapports de force au sein de ces coalitions élitaires (Kchouk, 2017; Stacher, 2012).

Le choix de se concentrer sur l'émirat d'Abou Dhabi, qui détient 95 % des ressources en hydrocarbures des EAU, et le royaume de Bahreïn, s'explique par les différences historiques entre les deux pays du point de vue des relations entre le pouvoir politique et les familles d'affaires. À Bahreïn, où ces deux groupes sont traditionnellement distincts, la bourgeoisie marchande a constitué au cours du XX^e siècle une véritable classe sociale autonome, disposant d'un organe de représentation de ses intérêts de classe (la Chambre de Commerce de Manama), tandis que les mariages entre des membres de la famille royale Al Khalifa et des familles marchandes restaient extrêmement rares. Cette situation tranche avec celle d'Abou Dhabi, où ces deux groupes constituent depuis longtemps une oligarchie soudée à la fois par des liens d'affaires et de mariage, dans un contexte d'exploitation tardive du pétrole (qui n'a débuté que dans les années 1960, soit 30 ans après Bahreïn).

Outre une recherche documentaire incluant la littérature secondaire sur la question et les rapports d'activité d'entreprises publiques et cotées en Bourse, cet article s'appuie sur des entretiens réalisés à Bahreïn et aux EAU de 2008 à 2019, notamment avec des entrepreneurs appartenant aux familles marchandes historiques, mais aussi des nouveaux acteurs économiques ayant émergé depuis le début du XXIe siècle, dans le sillage des familles royales, des représentants des Chambres de Commerce et de la Bourse, et des fonctionnaires en charge des questions économiques et sociales dans les administrations concernées (ministères de l'Emploi, du Commerce ; organes en charge de la planification économique).

Après une première partie revenant sur la nature des relations entre le politique et les milieux d'affaires dans la péninsule Arabique au cours du XX^e siècle, cet article va, dans un second temps, mettre en évidence une tendance de fond observable dans ces deux monarchies : l'intensification du rôle joué par les familles royales dans les économies locales, qui s'accompagne du déclin concomitant de l'influence des acteurs économiques historiques. En effet, ces familles d'affaires en sont souvent réduites à s'adapter aux priorités

édictées par les cabinets du Prince et à se contenter du rôle de partenaires auxiliaires dans des projets économiques décidés et menés par des membres des familles royales. Cet article s'interrogera sur les conséquences de cette recomposition des coalitions élitaires sur le contrat social établi depuis les indépendances et sur la construction de la légitimation autoritaire dans le Golfe.

1. UN PACTE OLIGARCHIQUE MUTUELLEMENT AVANTAGEUX AU CŒUR DE LA DOMINATION POLITIQUE (XX° SIÈCLE)

L'économie politique contemporaine des monarchies du Golfe ne peut se comprendre sans un retour aux structures héritées de la première moitié du XXe siècle. Avant la découverte puis l'exploitation du pétrole, en effet, une alliance objective unit les dirigeants locaux aux familles marchandes de leur émirat respectif. Contre leur soutien financier, les premiers accordent aux secondes une large influence dans le processus décisionnel. En effet, celles-ci contrôlent les deux principaux secteurs économiques, à savoir l'exploitation perlière – à Bahreïn, Koweït et sur la côte dite de la Trêve (qui deviendra les EAU après l'indépendance) – et le commerce d'importation et d'exportation - à Bahreïn, Doubaï, Koweït et Oman. Ces familles marchandes savent donc se montrer indispensables au maintien du statu quo politique, du fait des besoins de liquidités du cheikh, qu'elles sont seules en mesure de lui prêter, mais aussi grâce aux taxes qu'il prélève sur leurs activités et qui constituent l'autre source de ses recettes budgétaires. Tirant profit de la protection que cette connivence leur procure, ces familles marchandes ont pu ainsi asseoir leurs intérêts économiques, souvent à l'aide d'une intervention directe dans le processus décisionnel. Comme le résume Albadr Abu-Baker (1995, 99) dans le cas d'Abou Dhabi, « la source du pouvoir politique des marchands résidait dans leur pouvoir économique ».

Cette coalition historique se trouve bouleversée par la soudaine aisance financière des cheikhs, consécutive à la découverte du pétrole. Ceux-ci semblent, à première vue, libérés de leur dépendance économique à l'égard des marchands et, par conséquent, de la nécessité de les intégrer dans la décision politique. Cela s'est rarement déroulé sans heurt néanmoins. Ainsi, l'année 1938 est marquée par le développement de mouvements de réforme à Bahreïn, au Koweït et à Doubaï, au sein desquels les élites marchandes jouent un rôle prépondérant. Au centre de leurs revendications réside la question des comptes à rendre par le cheikh au sujet de l'utilisation des revenus pétroliers, comme l'explique Jill Crystal (1995, 44-45) : « ces revenus [pétroliers], et la perspective d'en obtenir davantage, ont accentué les clivages à la fois au sein de la famille royale et entre le cheikh et les marchands [...]

Les marchands voulaient avoir leur mot à dire dans la répartition de cette nouvelle richesse ».

L'échec de ces mouvements réclamant des réformes politiques ne va pas signer la marginalisation économique des familles marchandes — bien au contraire. L'argent distribué par l'État naissant sous forme de salaires, de prestations sociales ou de prix subventionnés aux citoyens va être « récupéré » par les familles marchandes, détentrices des principales compagnies bénéficiaires des contrats publics dans tous les domaines concernant l'aménagement du territoire (routes, bâtiments publics, etc.) et l'importation de biens et services. Autre faveur accordée par le pouvoir au secteur privé, la « protection » du marché national par le biais du principe du *kafil* (sponsor), qui exige pour toute personne étrangère (individu, entreprise, etc.) souhaitant exercer une activité dans le pays une association à un partenaire local. Cette mesure favorise logiquement les groupes jouissant d'entrées politiques au plus haut niveau, recherchés en priorité par les investisseurs étrangers.

De nombreuses fortunes actuelles résultent donc de l'habile reconversion des positions dominantes acquises tout au long du XXe siècle. Pour reprendre la formule de Jill Crystal à propos du Koweït (1995, 110), « en quelques générations, ces riches commerçants [...] sont devenues des entrepreneurs modernes extrêmement riches ». Ce compromis – renonciation à l'immixtion directe dans la décision politique en échange de la préservation des positions économiques de quasi-monopoles – a permis aux familles marchandes koweitiennes de consolider leur prééminence économique : « où les marchands souhaitaient investir – commerce, construction, services –, l'État restait à l'écart ou leur accordait ses faveurs » (Crystal, 1995, 7-8).

Cette dynamique tolère évidemment des variations d'un territoire à l'autre. Au Qatar, la faiblesse relative des élites commerçantes, affectées encore plus qu'ailleurs par la crise de l'industrie perlière dans les années 1930, permet une intrusion précoce de la famille royale Al Thani dans l'économie (Kamrava, 2017, 23). En Oman, en revanche, le sultan Qabous (r.1970-2020) va permettre aux familles marchandes d'occuper des postes politiques stratégiques et d'ainsi contrôler directement la distribution de la rente pétrolière, contre leur appui financier dans son entreprise de construction de l'Oman contemporain (Valeri, 2007, 127 et suivantes).

Qu'en est-il de Bahreïn ? Si certaines familles marchandes chiites (al-Baharna, al-'Urayyid, Bin Rajab) sont historiquement alliées à la famille régnante Al Khalifa, l'élite économique se compose en majorité de familles sunnites, originaires du Najd ou Hawala³. Au début du XX^e siècle, celles-ci contrôlent

³ Les Hawala, qui ont migré à Bahreïn au XIXe siècle en provenance de la côte iranienne du Golfe, revendiquent des origines arabes (Dailami, 2014). L'une de ces familles marchandes Hawala proche des Al Khalifa est la famille Kanoo, arrivée à Bahreïn au milieu du XIXe siècle. Employé du représentant local de l'Empire britannique (*Native*)

l'activité perlière et le commerce régional, tandis que les membres de la famille royale, véritables « seigneurs féodaux, chacun régnant sur une série de villages et tirant ses revenus des taxes prélevées sur la population vivant sur son domaine » (Nakash, 2006, 58), possèdent 80 % des terres agricoles de l'île. Si le début de l'exploitation pétrolière et l'effondrement concomitant de l'industrie perlière dans les années 1930 vont temporairement menacer la suprématie économique des familles marchandes, elles vont profiter du fait que Bahrein devient rapidement une plaque tournante pour l'importation et la réexportation de biens manufacturés vers le marché régional (Qatar, province orientale de l'Arabie saoudite, côte de la Trêve). Comme l'explique Mohamed al-Rumaihi (1976, 150-151), « l'octroi des licences d'importation et l'établissement d'agences étaient fermement sous le contrôle du Gouvernement dans l'intérêt des grands marchands. Tout nouveau venu désirant entrer sur un segment de marché était confronté à une situation de monopole [détenu par l'un de ces marchands] qu'il était presque impossible de briser». La mainmise des familles marchandes sur les licences commerciales a été encouragée par les autorités coloniales sur place, qui, en échange de cette faveur accordée aux marchands, s'assuraient de la distribution massive des produits britanniques à Bahrein, et plus largement, de l'ancrage économique et géopolitique du Golfe dans l'orbite de l'Empire

La première chambre de commerce de la péninsule Arabique est créée à Manama dès 1939, dans l'objectif de « donner aux marchands une tribune pour formuler leurs doléances et protéger leurs intérêts » (al-Rumaihi, 1976, 151)⁴. Contrôlée depuis sa fondation par ces marchands⁵, cette organisation a longtemps joué un rôle majeur dans la politique bahreïnienne, grâce à son

Agent) autour de 1890, Youssef Kanoo (1868-1945) ouvre une boutique spécialisée dans le commerce avec l'Inde. À la veille de la Première Guerre mondiale, cette entreprise est devenue l'une des plus importantes compagnies d'import-export de Bahreïn. Youssef Kanoo est, en outre, en 1913, l'agent local de l'Anglo-Persian Oil Company et le plus puissant banquier de l'île (Onley, 2007, 49-50). Dans les années 1960, les holdings dépendant de la famille Kanoo possèdent des sièges à Manama, Dammam (Arabie saoudite) et Doubaï. Le groupe Kanoo reste, de nos jours, l'un des plus puissants conglomérats familiaux dans le Golfe.

⁴ Initialement « Association des Marchands », ce n'est qu'en 1967 qu'elle prendra son nom actuel (*Bahrain Chamber of Commerce and Industry*, *BCCI*).

⁵ Lors des dernières élections à la BCCI, tenues en mars 2022, la liste représentant l'élite marchande, intitulée *Tojjar2022* (Marchands2022), a remporté l'intégralité des sièges au conseil d'administration. Parmi les membres élus figurent: Walid bin Ibrahim Kanoo; 'Abd Allah Fakhro, directeur au sein de la holding familiale établie en 1888 et neveu de l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce Hassan Fakhro; Mohammed Almoayyed, fils du président de la holding familiale fondée en 1940 et cousin germain de 'Abd Allah Fakhro; Mohammed al-Kooheji, frère du président de la holding familiale fondée en 1890; et Nawaf al-Zayani, president de la holding *Alzayani Investments* et neveu du Ministre de l'Industrie et du Commerce actuel, Zayed al-Zayani.

pouvoir de lobbying en matière économique – au point que Fred Lawson (1987, 77) pouvait dire dans les années 1980 que le président de la Chambre de Commerce (BCCI) était « de facto un membre du gouvernement ». Les familles marchandes ont maintenu leur emprise sur l'économie jusqu'au milieu des années 1970, usant en parallèle de leur accès personnel au souverain et aux autres membres Al Khalifa les plus influents pour jouer le rôle de conseillers informels et s'assurer que leurs intérêts étaient pris en compte.

La situation est différente dans le cas d'Abou Dhabi, où le pétrole n'a été exploité qu'à partir du début des années 1960. Jusque-là, une poignée de familles (al-'Utaiba, al-Qubaysi, al-Suwaidi, al-Fahim, al-Muhairi) se partageaient le monopole de l'activité économique. Les conflits récurrents entre membres de la famille Al Nahyan, concernant spécialement les questions de succession, les conduisaient à forger des alliances politiques à l'extérieur de la famille royale, et, en particulier, avec les marchands les plus puissants. Cela a été notamment le cas en 1966, lorsque Zayed s'est assuré le soutien de ces familles pour évincer son frère Shakhbut et accéder au trône. Contrairement à Bahreïn et au Koweït, où des institutions politiques et administratives avaient été établies avant même le début de l'exploitation pétrolière, l'opulence qui a résulté de celle-ci n'a pas fondamentalement changé l'équilibre des forces à Abou Dhabi : « l'autonomie financière de l'État n'a pas entrainé son autonomie politique [...] du fait [...] du faible niveau de développement institutionnel » (Abu-Baker, 1995, 110) jusqu'au début des années 1960 ainsi que des conflits à l'intérieur de la famille Al Nahyan. Les dirigeants politiques avaient donc absolument besoin de l'aide et de l'expertise de l'élite économique pour le processus de construction du nouvel appareil étatique. Abu-Baker (1995, 140 et 206) décrit cette relation comme une « interdépendance, et dans une certaine mesure, une fusion [...] entre les familles d'affaires et les élites politiques comme résultat du processus d'accumulation capitaliste. [...] Ceux qui autrefois étaient puissants politiquement devinrent puissants économiquement; et ceux qui étaient puissants économiquement devinrent puissants politiquement ».

Ainsi, plus qu'un pacte entre une famille royale et une classe marchande, comme cela était le cas à Bahreïn ou au Koweït, la situation à Abou Dhabi s'apparente à une imbrication des deux classes dominantes, illustrée par des partenariats d'affaires, de nombreuses alliances matrimoniales et des nominations de membres des familles marchandes au gouvernement fédéral, aux postes de responsabilité des organisations publiques et des entreprises d'État, afin de consolider encore davantage – si cela était possible – la cohésion de cette oligarchie et son intérêt fondamental à la préservation du *statu quo*.

2. LA MONTÉE EN PUISSANCE ÉCONOMIQUE IRRESISTIBLE DES FAMILLES ROYALES À PARTIR DES ANNÉES 2000

Le rapport entre élites économiques et pouvoir politique dans le Golfe a connu une évolution notable ces deux dernières décennies. Si le rythme auquel cette évolution s'est produite varie d'une monarchie à l'autre, elle n'en reste pas moins observable dans les six pays. Comme nous allons le voir maintenant, l'implication des familles royales dans l'économie s'est considérablement accrue, et s'est accompagnée d'un affaiblissement drastique de la capacité d'influence politique de l'élite économique. Les soulèvements arabes de 2011 et la décennie qui a suivi n'ont fait que confirmer cette tendance.

2.1 À Bahreïn, des familles d'affaires tributaires de la famille Al Khalifa

Bahreïn a été le premier pays où cet infléchissement de l'équilibre entre le pouvoir politique et les élites économiques en faveur du premier s'est manifesté. Il a été favorisé par le virage autoritaire qui a suivi la dissolution du Parlement en 1975 et par le choc pétrolier et l'explosion des revenus à partir du milieu des années 1970. Cette intrusion de la famille royale dans l'économie est remarquée dès 1977 par le Directeur général de la sécurité nationale, le Britannique Ian Henderson, qui note que les Al Khalifa « s'engagent dans des secteurs lucratifs de l'économie et en évincent les marchands établis » (Jones, 2014). Parmi ceux-ci, l'ancien Premier ministre Khalifa bin Salman, en poste de 1971 à sa mort en 2020, est considéré dès les années 1990 comme la personne la plus riche du pays. Le Wall Street Journal (Waldman, 1995) explique qu'il est de notoriété publique qu'il est « impossible d'obtenir un permis pour quelque projet que ce soit sans verser un pourcentage aux Al Khalifa ». 20 ans plus tard, Émile Nakhleh (2013) évoque la culture du « payer pour jouer » : « si un homme d'affaires étranger souhaite investir à grande échelle à Bahrein, il doit payer. Plus le 'jeu' en question est important, plus la somme à payer est grande, et plus l'autorité gouvernementale impliquée est élevée [...] [Les hommes d'affaires bahreïniens les plus puissants] confirment que Khalifa bin Salman dirigeait, pratiquait et bénéficiait de cette culture insidieuse du 'payer pour jouer'. La seule question à propos de laquelle ils n'étaient pas d'accord était de savoir s'il fallait le surnommer 'Monsieur 10 %', 'Monsieur 30 %' ou 'Monsieur 50 %' ». Le foncier et l'immobilier jouent un rôle particulier dans cette dynamique d'accumulation économique : à la fin des années 1990, la majorité des terres sur l'île appartiennent à la famille Al Khalifa. Le foncier « permet de maintenir l'équilibre entre les différentes factions de l'élite régnante, mais aussi de

s'assurer la loyauté des clients. La distribution de terres aux différents groupes d'intérêt, selon la logique de la carotte et du bâton, offre à l'élite politique un puissant instrument de domination et de contrôle » (Alshehabi et Suroor, 2016, 840-1).

À partir des années 2000, plus de 20 zones sont destinées au développement touristique. En particulier, plusieurs mégaprojets vont être mis en oeuvre, qui concernent des terres artificiellement gagnées sur la mer et dont vont bénéficier en priorité le roi, son fils, le prince héritier Salman bin Hamad, et le Premier ministre, Khalifa bin Salman (Fakhro, 2013, 44 et suivantes). Parmi ces projets, on peut noter *Bahrain Bay*, dans lequel le roi est impliqué (O'Murchu et Kerr, 2014) et *Bahrain Financial Harbour*, dans lequel l'ancien Premier ministre jouait un rôle direct (Alshehabi et Suroor, 2016, 849).

Cette invasion de la sphère économique par la famille royale s'est accompagnée d'une perte dramatique d'influence des familles marchandes. Les futures opportunités de ces dernières dépendant des bonnes relations qu'elles entretiennent avec les membres les plus éminents de la famille royale, elles ne peuvent se permettre de provoquer leur mécontentement sous peine de se retrouver définitivement marginalisées économiquement. Elles n'ont donc pas été en mesure de contrarier l'émergence de nouveaux acteurs économiques, partenaires des projets de la famille royale. Parmi ces « nouveaux riches » les plus en vue figure Khalid 'Abd al-Rahim, le président de la compagnie de construction et travaux publics *Cebarco*, fondée en 1992. Durant les deux dernières décennies, *Cebarco* s'est vu confier, entre autres, les chantiers du circuit de Formule 1 (avec l'appui du Prince héritier), le développement des infrastructures dans plusieurs îles artificielles du nord du pays, ainsi que le circuit de Formule 1 d'Abou Dhabi.

Le soulèvement populaire de 2011 a confirmé le fait que l'élite économique considère que ses intérêts sont intrinsèquement liés à – et sans cesse davantage tributaires de – ceux de la famille royale. Dans son immense majorité⁶, elle a activement justifié la répression des manifestations, au nom de la nécessité de préserver la stabilité du pays. Dans un communiqué du 11 mai 2011 relatif à l'intervention militaire des troupes du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), la BCCI considère que, « compte tenu des mesures adéquates prises par les dirigeants et le soutien des pays voisins du CCEAG afin d'assurer la sécurité et la stabilité du pays, l'économie [nationale] a été remise sur pied » (Twentyfoursevennews.com, 2011). Quelques jours plus tôt, elle n'avait pas hésité à appeler toutes les

⁶ L'un des rares contre-exemples concerne Faisal Jawad, président du groupe du même nom fondé en 1950, qui représente à Bahreïn *Burger King*, *Costa Coffee* ou encore *Travelex*. Connu pour avoir fait distribuer de la nourriture aux manifestants rassemblés sur le rondpoint de la Perle en 2011, ses enseignes seront vandalisées à de nombreuses reprises par des hommes de main du régime (voir Abu-Nasr, 2012) et des campagnes sur les réseaux sociaux seront organisées pour boycotter ses produits.

entreprises de Bahreïn à un boycott du commerce avec l'Iran pour protester contre le soutien supposé de ce pays au soulèvement à Manama (Singh Grewal, 2011). Afin de réduire l'impact de la crise sur le secteur privé, le Conseil des Ministres décide en avril 2011 de geler les taxes sur les travailleurs étrangers imposées par l'Autorité de régulation du marché du travail (*Labor Market Regulatory Authority*, LMRA). Cela fut chaleureusement accueilli par la BCCI, qui ne manqua pas de réitérer son soutien aux décisions du Premier ministre d'alors, tenant de l'aile la plus répressive du régime. Ainsi, en mars 2012, le président de la BCCI, 'Issam Fakhro, affirma que les « positions [du Premier ministre] en soutien du secteur privé ont toujours été une source de fierté pour la BCCI et [...] le milieu économique » (LMRA, 2012).

Le rôle central de la famille royale dans l'économie n'a fait que se confirmer ces dernières années. Outre l'implication, à titre personnel, des membres de la famille Al Khalifa dans l'économie, comme discutée plus haut, il convient de mentionner les outils pseudo-institutionnels qu'elle contrôle, comme les fonds souverains. Le premier d'entre eux, Mumtalakat, est présidé par le vétéran de la politique Khalid bin 'Abd Allah, vice-Premier ministre (depuis 2010), ancien chef du bureau de l'ancien Premier ministre Khalifa bin Salman, dont il est marié à la sœur, et ancien ministre du Logement et président du Conseil municipal de Manama quasiment sans interruption de 1975 à 2001. À ce titre, il a tenu un rôle central depuis l'indépendance dans la planification et la mise en œuvre des projets les plus lucratifs d'aménagement du territoire, comme les villes nouvelles de Madinat 'Isa (dans les années 1970), de Madinat Hamad (dans les années 1980 et 1990) et les diverses terres gagnées sur la mer sur la côte nord depuis les années 2000. En tant que président de Muntalakat, il contrôle le développeur immobilier de l'État (Edamah- Bahrain Real Estate Investment Company) et la compagnie aérienne nationale Gulf Air, et il est l'actionnaire majoritaire de plusieurs compagnies de tourisme du pays, dont le premier groupe hôtelier (Gulf Hotels Group), de la première fonderie d'aluminium du Moyen-Orient Alba et de la National Bank of Bahrain (NBB). Plus récemment, l'un des autres fils du roi, Nasser, Secrétaire général du Haut Conseil de Défense nationale (depuis 2020), a pris la tête, en avril 2021, de Nogaholding, second fonds souverain bahreïnien et bras armé de l'État pour les investissements dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la pétrochimie.

2.2 À Abou Dhabi, les leviers économiques accaparés par les proches de Mohammed bin Zayed

À Abou Dhabi, la dernière décennie a été marquée par une monopolisation des leviers de la décision politique par les fils de Zayed, et plus

particulièrement par les six fils de sa troisième épouse, Fatima al-Kitbi⁷. Huit membres de la famille Al Nahyan, dont cinq descendants de Fatima, siègent au Conseil exécutif d'Abou Dhabi, qui fait office de gouvernement de l'émirat : Mohammed bin Zayed, en tant que président du Conseil ; deux de ses fils (Khalid et Dhiyab) et trois de ses frères : Hazza'; Tahnoun, l'un des hommes d'affaires les plus puissants du pays, comme nous l'avons constaté plus haut ; ainsi que leur demi-frère Hamed bin Zayed, président de la Cour de Mohammed bin Zayed. De même, les Bani Fatima occupent cinq des onze postes au conseil d'administration du Haut Conseil pour les Affaires économiques et financières, créé en 2020 pour superviser tous les dossiers économiques, financiers et pétroliers de l'émirat⁸. Mohammed bin Zayed préside aussi la compagnie pétrolière de l'émirat (*Abu Dhabi National Oil Company, ADNOC*), au conseil d'administration de laquelle siègent son fils Khaled et ses frères Hazza' et Mansour.

La plupart de ces membres de la famille Al Nahyan cumulent les postes de responsabilité dans l'émirat avec des fonctions au niveau de la fédération. Outre Mohammed bin Zayed et son frère Tahnoun, Mansour est ministre des Affaires présidentielles depuis 2004 (alors que le président Khalifa bin Zayed était dans l'incapacité de tenir son rôle depuis 2014) et vice-Premier ministre des EAU depuis 2009. Il est aussi président de l'autorité judiciaire d'Abou Dhabi, du Fonds pour le développement d'Abou Dhabi (*Abu Dhabi Fund for Development, ADFD*), qui accorde des aides aux pays en développement sous la forme de prêts et de subventions, ainsi que du comité en charge de préparer un plan de développement des EAU pour les 50 prochaines années (à l'horizon 2071). Quant à son frère 'Abd Allah, il occupe le poste de ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la fédération depuis 2006, tandis que son demi-frère Seif est à la fois ministre de l'Intérieur (depuis 2004) et vice-Premier ministre (depuis 2009).

Dans le même temps, l'implication des Al Nahyan dans l'économie n'a cessé de s'étendre, si bien qu'il devient de plus en plus difficile de faire la distinction entre les richesses publiques et leurs biens personnels. Considéré comme le quatrième fonds souverain le plus puissant de la planète, avec des avoirs estimés à 650 milliards d'euro en 2021, l'*Abu Dhabi Investment Authority* (*ADIA*) était présidé par Khalifa bin Zayed jusqu'en mai 2022, tandis que quatre autres princes (sur un total de sept membres) siègent au conseil

⁷ Le tout nouveau président des EAU et émir d'Abou Dhabi Mohammed bin Zayed, en poste depuis mai 2022; Hamdan; Hazza'; Tahnoun; Mansour; 'Abd Allah. Si leur demi-frère Khalifa, décédé le 13 mai 2022, occupait officiellement, depuis la mort de leur père en 2004, les postes de président des EAU, d'émir d'Abou Dhabi et de commandant en chef des forces armées, son rôle politique était minimal depuis janvier 2014, à la suite d'une attaque cérébrale qui l'avait éloigné du pouvoir.

Officiellement présidé par Khalifa bin Zayed jusqu'en mai 2022, son vice-président est Mohammed bin Zayed. Les trois frères de celui-ci, Hazza', Tahnoun et Mansour, et son fils Khaled, ainsi que son demi-frère Hamed, siègent au conseil.

d'administration (Mohammed bin Zayed est son vice-président et Hamed son directeur général).

Trois autres fonds souverains sont dirigés par Mohammed bin Zayed et ses proches: *Mubadala*, dont il est le président et dont Mansour est le vice-président⁹; *ADQ (Abu Dhabi Development Holding Co.)*, présidé par Tahnoun; et *Emirates Investment Authority (EIA)*, le seul fonds du gouvernement fédéral, présidé par Mansour¹⁰. Outre ces différents portefeuilles officiels, Mansour, à l'image de son frère Tahnoun, s'est constitué un empire commercial conséquent, sous la forme de plusieurs holdings, dont *Abu Dhabi United Group*, détentrice du club de football anglais Manchester City et *Das Holding*, active dans l'immobilier, les transports et le secteur médical.

D'autres Al Nahyan ont tiré parti de leur position pour développer leurs activités personnelles. C'est le cas des fils de Khalifa bin Zayed. Sultan bin Khalifa possède la holding SBK, qui joue un rôle central sur le marché immobilier d'Abou Dhabi ; il est l'actionnaire majoritaire d'al-Maha, le leader omanais de la distribution de produits pétroliers. Il convient de mentionner aussi Hamdan bin Mubarak, petit-fils du cousin de Zayed et frère du ministre fédéral de la Tolérance et de la Coexistence Nahyan bin Mubarak, qui contrôle la National Company for Tourism and Hotels, acteur incontournable sur le marché de l'hôtellerie et de la restauration à Abou Dhabi.

Dans cet environnement économique saturé par les Al Nahyan, l'espace accordé aux familles marchandes n'a cessé de se réduire et ce, d'autant plus que les stratégies économiques de l'émirat (et de la fédération) sont souvent allées de pair avec des considérations sécuritaires et répressives depuis 2011. Sans surprise, aucun nom de membre de l'élite économique ne figurait sur la pétition d'une centaine d'intellectuels demandant, en mars 2011, de réels pouvoirs législatifs pour le Conseil national fédéral, autorité consultative composée pour moitié de membres élus et disposant du pouvoir de proposer des amendements à certains projets de loi. Comme l'explique de manière imagée un cadre étranger sous couvert d'anonymat, « si un gars au poker entame la partie avec deux as, il vaut mieux ne pas jouer contre lui. Vous ne pouvez pas rivaliser avec la famille royale quand tous les gros contrats sont générés par l'État. [...] Je ne pense pas qu'il reste un quelconque acteur privé digne de ce nom dans les secteurs stratégiques de l'économie » d'Abou Dhabi (England et Kerr, 2021).

Ce constat sans appel mérite, toutefois, d'être légèrement tempéré. Les familles marchandes conservent une présence significative dans les conseils d'administration de la plupart des compagnies publiques, illustration de la

⁹ Mubadala possède des parts dans la société de gestion d'actifs Carlyle, dans Mediobanco, Piaggio Aerospace, General Electric et a récemment noué des partenariats d'investissement avec des fonds souverains étrangers, comme la China Development Bank Capital.

¹⁰ EIA possède respectivement 60 % et 50 % des compagnies de télécommunications Etisalat et du.

relation symbiotique entre elles et les Al Nahyan. Comme le note Jean-François Seznec (2012, 79), « il semble qu'il y ait un effort notable [de la part des Al Nahyan] pour inclure les différents clans et les familles marchandes d'Abou Dhabi dans tous les fonds souverains ». Parmi les exemples notables de ces liens d'affaires et de sang, la famille maternelle de Zayed, dont l'oncle Hamed al-Qubaisi était l'un des plus puissants marchands de perles de la côte dans les années 1930 (Zahlan, 1978, 42). 'Abd Allah al-Qubaisi, fils de l'ancien président de la municipalité d'Abou Dhabi Mohammed bin Butti al-Qubaisi, dont trois des filles sont mariées à des fils de Zayed, siège au Conseil exécutif d'Abou Dhabi et dirige le département de la santé de l'émirat. Son frère Mansour bin Mohammed est le PDG de la branche pétrole du fonds souverain *Mubadala*.

Autre famille marchande historiquement proche des Al Nahyan, les al-'Utaiba, dont l'ancêtre Ahmed bin Khalaf était considéré dans les années 1940 comme « l'un des hommes les plus influents d'Abou Dhabi » (Zahlan, 1978, 123). Son arrière-petit-fils Youssef al-'Utaiba, fils de l'ancien Ministre du Pétrole et secrétaire-général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) Mana' al-'Utaiba, est l'ambassadeur des EAU aux États-Unis depuis 2008. La sœur de Youssef, Hind, est l'ambassadrice des EAU en France depuis 2021. De nombreux parents, comme la tante de Hind et Youssef, Moza, ou leur cousin Khalaf bin Ahmed, possèdent aussi de puissants conglomérats, actifs notamment dans l'hôtellerie et les services pétroliers.

CONCLUSION

Le pacte oligarchique historique qui a uni les familles royales des monarchies du Golfe aux bourgeoisies nationales durant le XXe siècle et qui a été au cœur de la perpétuation de l'ordre autoritaire a connu des évolutions fondamentales durant les deux dernières décennies. En effet, une tendance structurelle se fait jour dans l'ensemble des monarchies : l'équilibre, non seulement politique mais aussi économique, penche de plus en plus fortement en faveur des familles royales. Le poids de ces dernières dans les économies nationales, que ce soit personnellement ou grâce au contrôle de compagnies et fonds publics, atteint un niveau inégalé dans l'histoire contemporaine de cette région. Si le rythme de cette dynamique - entamée dès les années 1980 à Bahreïn, mais beaucoup plus récemment à Abou Dhabi – varie d'une monarchie à l'autre, elle s'observe dans les six pays. C'est ainsi le cas en Oman, où elle est notable depuis le milieu des années 2000, alors que les familles commerçantes n'ont jamais eu, depuis l'indépendance, à choisir entre les postes politiques et l'influence économique. La tendance s'observe nettement aussi au Koweït et en Arabie saoudite, où le degré d'implication directe de la famille Al Sa'ud

dans l'économie s'est intensifié depuis le début du XXIe siècle – et n'a fait que se renforcer depuis l'accession de Salman sur le trône en 2015.

Cette évolution témoigne d'une dépendance sans précédent du champ économique à l'égard du politique. À Bahrein, le rôle économique de la bourgeoisie est dorénavant confiné à celui de partenaire subsidiaire dans les projets initiés et conduits par quelques membres de la famille royale tandis qu'à Abou Dhabi, l'économie de l'émirat est contrôlée par la famille Al Nahyan, et plus particulièrement la branche des Bani Fatima. Ces derniers ont veillé, il est vrai, à impliquer dans nombre de conseils d'administration des membres des familles d'affaires, qui en sont réduites à devoir s'adapter aux priorités des Al Nahyan. Dans les deux cas, ce basculement économique en faveur des familles royales s'est déployé dans un contexte de resserrement autoritaire – après la dissolution du Parlement en 1975, à Bahreïn; à la suite des soulèvements de 2011 et de l'hyper-concentration des pouvoirs autour de Mohammed bin Zayed qui s'est opérée dans la décennie qui a suivi aux EAU. Même si leur capacité d'influence sur les décisions politiques n'a jamais été aussi limitée et si leurs privilèges économiques ont été drastiquement réduits, les élites économiques, qui ont constitué l'une des cibles favorites des manifestants durant les soulèvements de 2011 à Bahrein, ont clairement fait le choix, dans le cadre de cette « fermeture » politique, de la loyauté au système en place et ont témoigné, dans leur immense majorité, d'un soutien indéfectible aux souverains en place, à des fins immédiates de survie politique et économique.

Doit-on alors parler d'une évolution de la modalité d'intervention des familles royales dans l'économie, ou assiste-t-on à un changement structurel de leur stratégie économique ? Si l'observation de cette évolution dans les six monarchies du Golfe tendrait à faire pencher la balance en faveur de la seconde proposition, cela reste encore à démontrer. Toujours est-il que ce basculement des rapports de force au sein de la coalition dominante depuis un siècle risque d'avoir un impact considérable sur la mise en place des politiques publiques, mais aussi sur l'équilibre des pouvoirs au sein-même des familles royales. En effet, l'implication croissante des membres de la famille royale dans l'économie peut être lue comme une tentative de diversion du souverain, afin d'endiguer l'expansion démographique de sa propre famille. Les chances d'accéder au trône, ou même à des postes de responsabilité, ne cessent de se réduire pour un nombre croissant d'individus et de branches collatérales des familles royales. C'est notamment le cas au Koweït, où la branche Al Jaber semble avoir définitivement marginalisé les Al Salem, mais aussi en Arabie saoudite, avec la concentration des pouvoirs autour du roi Salman et de son fils Mohammed. Dans ce contexte, afin de préserver la « paix sociale » au sein de la famille, le souverain, en guise d'échappatoire, pourrait être conduit à inciter ses proches à choisir la voie des affaires plutôt que celle de la carrière politique – selon un marché similaire à celui qui avait été conclu entre la famille royale et les familles marchandes à la suite de la découverte du pétrole. Cette stratégie, potentiellement efficace à court terme, n'en reste pas moins périlleuse à moyen et long terme. Le capital économique d'un individu ou d'une branche ne fait qu'accroître son influence politique – comme le montre la montée en puissance politique de Tahnoun bin Zayed aux EAU; il constitue donc une ressource que des membres de la famille royale pourraient être tentés d'utiliser afin de retrouver un pouvoir politique auquel ils avaient initialement renoncé.

Une autre question fondamentale concerne celle du conflit d'intérêts au

sommet du régime. Les familles royales vont régulièrement devoir arbitrer entre des objectifs intrinsèquement contradictoires, à savoir l'intérêt général de la nation qu'elles sont censées promouvoir - comme la lutte contre le chômage endémique parmi la jeunesse – et leurs intérêts particuliers, en tant qu'acteurs économiques. Ce défi, en apparence insoluble, aura nécessairement un impact sur les politiques économiques mises en œuvre, comme en matière de marché du travail, où les reformes de nationalisation des emplois dans le secteur privé (pouvant être considérées comme relevant de l'intérêt national) entrent en contradiction avec les stratégies et autres « visions » nationales d'inspiration néolibérale et encourageant aux privatisations et à la dérégulation (Saif, 2016). Le cas des réformes à Bahreïn à la fin des années 2000, qui ont vu s'affronter deux fractions des Al Khalifa (Louër, 2013), n'est qu'un exemple annonciateur de ces tensions fraternelles insolubles à venir. Plus fondamentalement encore, comme partout ailleurs dans le monde arabe, les questions sociales et économiques ont figuré en tête des priorités des revendications de la jeunesse au Koweit, à Bahrein ou en Oman en 2011 et 2012, s'articulant autour des questions d'emploi et de chômage, ainsi que de lutte contre les inégalités abyssales (Alvaredo et al., 2019) et contre la corruption au sommet de l'État. Alors que les mécanismes de distribution « universelle » de la rente, sous forme d'accès gratuit à la santé et à l'éducation et d'offres d'emploi dans la Fonction publique civile et militaire, ont constitué pendant plusieurs décennies, malgré leurs imperfections, un pilier de la légitimité des monarchies pétrolières, la colère sociale qui s'est exprimée en 2011 a été alimentée par la perception d'une disparité croissante entre une coalition élitaire bénéficiant d'un accès privilégié ininterrompu à la rente et une vaste majorité de la population qui n'en voit plus les retombées. Comment ne pas imaginer que la concentration sans précédent de l'argent et des positions de pouvoir contribue à alimenter encore davantage la frustration d'une population jeune et éduquée, consciente de l'existence d'un système de prédation de la rente par une élite restreinte, de plus en plus ouvertement rétive à tenir compte des revendications populaires?

BIBLIOGRAPHIE

ABU-BAKER A. (1995) Political Economy of State Formation: The United Arab Emirates in Comparative Perspective, thèse de doctorat en science politique, University of Michigan, 277 p.

- ABU-NASR D. (2012) Torched Bank Warns Formula One Racing into Bahrain Violence, *Bloomberg*, 19 avril.
- Al-RUMAIHI M. G. (1976) Bahrain. Social and Political Change since the First World War, Londres, Bowker, 258 p.
- ALSHEHABI O. H., SUROOR S. (2016) Unpacking 'Accumulation by Dispossession', 'Fictitious Commodification', and 'Fictitious Capital Formation': Tracing the Dynamics of Bahrain's Land Reclamation, *Antipode*, vol. 48, n° 4, 835-856.
- ALVAREDO F., ASSOUAD L., PIKETTY T. (2019) Measuring Inequality in the Middle East 1990-2016: The World's Most Unequal Region?, *The Review of Income and Wealth*, vol. 65, n° 4, 685-711.
- CRYSTAL J. (1995) Oil and Politics in the Gulf: Rulers and Merchants in Kuwait and Qatar, Cambridge, Cambridge University Press, 242 p.
- DAILAMI A. (2014) 'Purity and Confusion': The Hawala between Persians and Arabs in the Contemporary Gulf, in L. G. Potter (dir.) *The Persian Gulf in Modern Times: People, Ports, and History*, New York, Palgrave Macmillan, 299-326.
- ENGLAND A., KERR S. (2021) The Abu Dhabi Royal at the Nexus of UAE Business and National Security, *The Financial Times*, 25 janvier.
- FAKHRO E. (2013) Land Reclamation in the Arabian Gulf: Security, Environment, and Legal Issues, *Journal of Arabian Studies*, vol. 3, n° 1, 36-52.
- G42 (2020) G42 to Open International Office in Israel, https://g42.ai/news/g42/g42-to-open-international-office-in-israel/ (consulté le 14 avril 2022).
- GUAZZONE L., PIOPPI D. (2009) The Arab State and Neo-Liberal Globalization. The Restructuring of the State in the Middle East, Reading, Ithaca Press, 388 p.
- HANIEH A. (2018) Money, Markets, and Monarchies: The Gulf Cooperation Council and the Political Economy of the Contemporary Middle East, Cambridge, Cambridge University Press, 304 p.
- HEYDEMANN S. (2004) (dir.) Networks of Privilege in the Middle East. The Politics of Economic Reforms Revisited, New York, Palgrave McMillan, 334 p.
- HIBOU B. (2011) Anatomie politique de la domination, Paris, La Découverte, 298 p.
- HIBOU B. (2006) La force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie, Paris, La Découverte, 372 p.
- JONES M. O. (2014) Secrecy, Yellow Uniforms and the Patronizing FCO, https://marcowenjones.wordpress.com/tag/henderson/ (consulté le 14 avril 2022).
- KAMRAVA M. (2017) State-Business Relations and Clientelism in Qatar, *Journal of Arabian Studies*, vol. 7, n° 1, 1-27.
- KCHOUK B. (2017) Les « anciennes » élites économiques et le changement de régime en Tunisie : de l'incertitude vers la consolidation politico-économique des positions, *Politix*, n° 120, 157-178.

- LABOR MARKET REGULATORY AUTHORITY (LMRA) (2012) HRH Premier Thanked by BCCI Chairman, *LMRA Media Blog*, 26 mars, http://blog.lmra.bh/en/2012/03/26/hrh-premier-thanked-by-bcci-chairman/ (consulté le 14 avril 2022).
- LAWSON F. H. (1987) Bahrain. The Modernization of Autocracy, Boulder (CO), Westview Press, 146 p.
- LOUËR L. (2013) Soulèvements et factionnalismes des élites autoritaires en Égypte et au Bahreïn, *Critique Internationale*, n° 61, 35-50.
- MOORE P. W. (2002) Rentier Fiscal Crisis and Regime Stability: Business-State Relations in the Gulf, *Studies in Comparative International Development*, vol. 37, n° 1, 34-56.
- NAKASH Y. (2006) Reaching for Power. The Shi'a in the Modern Arab World, Princeton (NJ), Princeton University Press, 226 p.
- NAKHLEH E. (2013) Bahraini Prime Minister Dodges Corruption Bullet, for Now, *IPS News*, 19 décembre), https://www.ipsnews.net/2013/12/op-ed-bahraini-prime-minister-dodges-corruption-bullet-now/ (consulté le 14 avril 2022).
- O'MURCHU C., KERR S. (2014) Bahrain Land Deals Highlight Alchemy of Making Money from Sand, *The Financial Times*, 10 décembre.
- ONLEY J. (2007) Transnational Merchant Families in the Nineteenth- and Twentieth-Century Gulf, in A. Alsharekh (dir.) The Gulf Family: Kinship Policies and Modernity, Londres, Saqi, 37-56.
- RIZVI M. (2022) ADQ Buys Stakes in Key Egyptian Companies, *Khaleej Times*, 13 avril.
- SAIF S. (2016) When Consultants Reign, *Jacobin* (5 septembre), https://www.jacobinmag.com/2016/05/saudi-arabia-aramco-salman-mckinsey-privatization/ (consulté le 14 avril 2022).
- SCHLUMBERGER O. (2007) (dir.), Debating Arab Authoritarianism. Dynamics and Durability in Nondemocratic Regimes, Stanford, Stanford University Press, 345 p.
- SEZNEC J.-F. (2012) The Sovereign Wealth Funds of the Persian Gulf, in M. Kamrava (dir.) The Political Economy of the Persian Gulf, Londres, Hurst, 69-94.
- SINGH GREWAL S. (2011) Boycott Iranian Products, Gulf Daily News, 1er mai.
- STACHER J. (2012) Adaptable Autocrats: Regime Power in Egypt and Syria, Stanford, Stanford University Press, 221 p.
- TWENTYFOURSEVENNEWS.COM (2011) BCCI's Call for Consolidated Efforts to Revive the Economy (10 mai), https://www.twentyfoursevennews.com/2011/05/bcci-calls-for-concerted-efforts-to-revive-the-economy/ (consulté le 14 avril 2022).
- VALERI M. (2007) Le sultanat d'Oman : une révolution en trompe l'œil, Paris, Karthala, 507 p.
- WALDMAN P. (1995) Restive Sheikdom: Riots in Bahrain Arouse Ire of Feared Monarchy as the U.S. Stands By, *The Wall Street Journal*, 12 juin.
- ZAHLAN R. S. (1978) The Origins of the United Arab Emirates, Londres, McMillan, 278 p.